

Dental Studio Pro

Conditions particulières Early Access - Cabinets professionnels

Version du 9 septembre 2026

Ces conditions particulières complètent les Conditions générales d'utilisation de Dental Studio Pro. Elles décrivent l'offre commerciale Early Access proposée à un cabinet dentaire agissant à des fins professionnelles.

Identification des parties

Prestataire et vendeur

Yohan Hadjedj, entrepreneur individuel

SIREN : 520 024 977 - SIRET : 520 024 977 00032

Adresse : 60, avenue Roland Garros, Résidence Flora Park, Immeuble 2, 13009 Marseille, France

Marque et nom du produit : Dental Studio Pro

Contact : contact@dentalstudiopro.com - 06 24 31 60 81

Cabinet bénéficiaire

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

SIREN / SIRET : _____

Représenté par : _____

E-mail de facturation et de compte : _____

Dates convenues

Installation et début de l'essai : _____

Fin des 30 jours d'essai : _____

Première échéance payante, si poursuite : _____

1. Objet et documents applicables

Le présent document fixe les conditions commerciales particulières de l'accès Early Access à Dental Studio Pro pour un seul cabinet, autour d'une seule installation Dental Studio Pro Serveur.

Il complète les Conditions générales d'utilisation disponibles sur <https://dentalstudiopro.com/terms.html>. La politique de confidentialité est disponible sur <https://dentalstudiopro.com/privacy.html>. En cas de contradiction sur un élément commercial propre à l'Early Access, le présent document prévaut sur les Conditions générales d'utilisation.

L'acceptation peut être matérialisée par la signature du présent document ou par une acceptation électronique expresse permettant d'en conserver une copie durable.

2. Essai gratuit et calendrier tarifaire

- L'installation accompagnée ouvre une période d'essai gratuite de 30 jours, sans prélèvement.
- Le cabinet peut arrêter pendant l'essai sans frais et sans devoir souscrire.
- Si le cabinet décide de poursuivre, la première échéance intervient à la fin de l'essai ou à la date convenue avec lui.
- L'offre Early Access est réservée aux cabinets dont la première période mensuelle payante commence au plus tard le 31 décembre 2026.
- Les quatre premières périodes mensuelles payantes sont facturées 29 euros HT chacune.
- À partir de la cinquième période mensuelle payante, l'abonnement est facturé 49 euros HT par mois.
- Le passage à 49 euros HT est prévu dès l'origine et ne nécessite pas une nouvelle souscription.

Les dates exactes sont reprises dans le calendrier Stripe, la confirmation de souscription ou la première facture. En cas d'écart, le cabinet contacte l'éditeur avant le premier prélèvement afin de faire corriger le calendrier.

3. Prix, facturation et règlement

Les prix indiqués dans le présent document sont exprimés hors taxes. TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts, tant que ce régime reste applicable à l'éditeur. La TVA s'ajoutera au taux applicable si l'éditeur en devient redevable. Tant que la franchise en base s'applique, le montant payé reste identique.

Le paiement est mensuel, par le moyen de paiement enregistré auprès de Stripe. Chaque échéance est due à la date indiquée sur la facture ou le calendrier de souscription. Aucune réduction ni aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

En cas de retard, des pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture, sans rappel préalable. Leur taux est égal au taux de refinancement semestriel de la Banque centrale européenne applicable, majoré de 10 points. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est également due pour chaque facture payée en retard. Si les frais réellement exposés sont supérieurs, une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justification, dans les conditions prévues par la loi.

4. Périmètre de l'offre

L'offre inclut, pour un seul cabinet :

- une installation Dental Studio Pro Serveur ; la machine serveur n'est pas comptée comme poste client ;
- l'installation et la configuration initiales accompagnées, offertes ;
- les mises à jour incluses pendant la souscription ;
- pendant l'essai et les quatre premières mensualités payantes, un nombre illimité de postes clients desktop Windows ou macOS au sein du cabinet ;
- à compter de la cinquième mensualité payante, deux postes clients desktop Windows ou macOS inclus ;
- à compter de cette même échéance, chaque poste client desktop supplémentaire, à partir du troisième, est facturé 10 euros HT par mois ;
- l'accès aux applications iOS et Android disponibles sur l'App Store et Google Play, sous réserve d'un appareil et d'une version de système compatibles.

Les applications mobiles ne sont pas comptées comme postes clients desktop. Elles sont téléchargeables sur les stores publics d'Apple et de Google. L'accès au service du cabinet reste soumis aux présentes conditions et aux comptes autorisés.

5. Early Access et évolution du produit

Le produit et les applications mobiles continuent d'évoluer pendant l'Early Access. Des anomalies, interruptions, incompatibilités ou changements d'interface peuvent survenir. L'éditeur recueille les retours du cabinet et s'efforce de corriger les problèmes signalés, sans garantir un calendrier de correction déterminé.

6. Accompagnement et retour d'expérience

L'Early Access comprend une démonstration et une installation accompagnée. Les demandes de support sont adressées à contact@dentalstudiopro.com ou au 06 24 31 60 81. Aucun délai contractuel de réponse ou de rétablissement n'est garanti, sauf engagement écrit distinct.

Le cabinet accepte de signaler, dans la mesure du raisonnable, les anomalies importantes rencontrées et peut être sollicité pour partager son retour d'expérience. Il reste libre de refuser un témoignage public, l'utilisation de son nom, de son logo ou de ses propos. Toute publication nominative nécessite son accord distinct.

7. Données, réseau et sauvegardes

Dans le fonctionnement normal du produit, les noms de patients, fichiers photo, aperçus et retouches sont centralisés sur l'ordinateur serveur du cabinet et circulent sur son réseau local. Des services en ligne restent utilisés pour le compte, la licence, les mises à jour et certaines informations techniques décrites dans la politique de confidentialité.

Le cabinet reste responsable des dossiers et photographies de ses patients, des personnes autorisées à y accéder, de la licéité de leur traitement et de la sécurité de son environnement. Pendant l'Early Access, la protection des échanges locaux repose notamment sur la sécurisation du réseau du cabinet.

Dental Studio Pro centralise les fichiers mais n'effectue pas de sauvegarde ni de restauration automatique. Le cabinet sauvegarde le dossier local avec sa solution habituelle et vérifie régulièrement qu'une restauration fonctionne.

L'éditeur n'accède pas à distance aux fichiers patients dans le fonctionnement normal. Si une intervention de support devait exceptionnellement nécessiter un tel accès, ses modalités, sa durée et les instructions du cabinet seraient convenues par écrit avant l'intervention.

8. Disponibilité et responsabilités

Dental Studio Pro est un outil d'organisation photographique. Il ne remplace ni le jugement clinique, ni les obligations de tenue du dossier patient, ni les vérifications professionnelles du cabinet. Le cabinet vérifie notamment le patient sélectionné, les imports, les classements, les retouches et les exports avant toute utilisation ou communication.

Les règles relatives à la maintenance, aux mises à jour, à la propriété intellectuelle et aux responsabilités figurent dans les Conditions générales d'utilisation. Aucune stipulation du présent document n'exclut une responsabilité qui ne peut légalement être limitée ou exclue.

9. Durée, résiliation et suspension

Après l'essai gratuit, l'abonnement est mensuel et sans durée minimale d'engagement. Le cabinet peut demander sa résiliation à tout moment par e-mail à contact@dentalstudiopro.com ou depuis un portail Stripe si cette option lui est proposée. La résiliation prend effet avant l'échéance mensuelle suivante lorsque la demande est reçue avant cette échéance. Aucune nouvelle mensualité n'est alors prélevée.

Une période mensuelle déjà commencée n'est pas remboursée, sauf erreur de facturation, accord commercial ou obligation légale contraire. Cette règle ne transforme pas l'essai gratuit en garantie « satisfait ou remboursé » : aucun paiement n'est demandé pendant les 30 jours d'essai.

En cas d'échec de paiement, de risque de sécurité, d'usage illicite ou de manquement grave, l'éditeur peut suspendre l'accès après avoir informé le cabinet et lui avoir laissé, lorsque la situation le permet, un délai raisonnable pour régulariser.

La fin de l'accès ne supprime pas automatiquement les fichiers patients conservés sur le serveur du cabinet. Leur conservation, leur export, leur sauvegarde et leur suppression restent sous la responsabilité du cabinet.

10. Confidentialité et échanges

Chaque partie conserve confidentielles les informations non publiques reçues de l'autre dans le cadre de l'installation, du support et de l'Early Access. Cette obligation ne couvre pas une information devenue publique sans faute, déjà connue licitement, reçue licitement d'un tiers ou dont la divulgation est imposée par la loi.

Les échanges contractuels, confirmations, factures et demandes de résiliation peuvent être adressés aux e-mails indiqués dans le présent document. Chaque partie signale rapidement tout changement d'adresse électronique utile.

11. Droit applicable et différends

Le présent document est soumis au droit français. En cas de difficulté, les parties cherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le différend relève des juridictions compétentes selon les règles de procédure applicables.

Acceptation

Le cabinet reconnaît avoir reçu et accepté les présentes conditions particulières ainsi que les Conditions générales d'utilisation avant le début de la période payante.

Fait à : _____

Le : _____

Pour le cabinet bénéficiaire

Nom et qualité : _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » : _____

Signature : _____

Pour Yohan Hadjedj, entrepreneur individuel

Nom et qualité : _____

Signature : _____